



Communiqué de Presse

Le 13 avril 2012

**Pôle Recherche
et Développement
Service Communication**

Etude sur le dépistage du pied diabétique à risque

« Coup de cœur » du Congrès de la société francophone du diabète

Contacts presse :
Responsable de communication,
Claire LEJEUNE
04 66 68 30 91
claire.lejeune@chu-nimes.fr

Chargée de communication,
04 66 68 30 82

Lise Reilhes, Infirmière depuis 1992 dans le service des Maladies de la Nutrition et Diabétologie à l'hôpital de rééducation de réadaptation du CHU de Nîmes au Grau du Roi, a reçu le prix « coup de cœur » pour sa communication orale sur le dépistage du pied diabétique à risque, lors du Congrès de la Société Francophone du Diabète (SFD).

Une mesure simple mais tellement importante pour le suivi du patient

Du mardi 20 au vendredi 23 mars dernier, le palais des congrès Acropolis de Nice a accueilli le Congrès annuel de la SFD, réunissant plus de 4000 participants, médicaux, paramédicaux et industriels. Cette édition 2012 fut l'occasion pour Lise Reilhes de présenter son étude intitulée « *Dépistage du risque podologique : seuil de perception vibratoire ou monofilament ?* », cette réflexion de qualité a été saluée par l'attribution du prix Coup de cœur de la section paramédicale de la SFD.

Mais de quoi s'agit-il ?

La neuropathie, atteinte des nerfs périphériques (surtout ceux des pieds) est une des complications les plus fréquentes du diabète. Elle conduit à une perte de la sensibilité des pieds, favorisant la survenue de plaies qui passent longtemps inaperçues des patients et peuvent se compliquer. Le groupe international de travail sur le pied diabétique recommande que le dépistage de cette neuropathie repose sur des tests de perception cutanée des pieds, soit d'un filament soit de vibrations (au moyen d'un vibreur électrique). L'étude qui a été réalisée visait à comparer la performance de ces 2 tests : il est apparu que la concordance entre eux était plutôt médiocre et que leur pouvoir prédictif n'était pas équivalent. Ainsi, le test par vibreur identifie beaucoup plus de patients à risque que le test au monofilament. Il n'est donc pas anodin en termes de politique de prévention et de coûts, de choisir l'un ou l'autre de ces deux tests. Cette étude doit faire l'objet d'un article en anglais publié dans une revue scientifique renommée, renforçant ainsi la réputation du service des Maladies de la Nutrition et Diabétologie dans le domaine du pied diabétique.